

# ASLB5 - RÉNOVATION DES VOIRIES ET ANNEXES

*La qualité et la singularité de notre domaine contribuent à la valorisation de notre patrimoine. Créé en 1975, il est notre bien commun, il nous appartient de l'entretenir pour assurer sa pérennité et la qualité de notre vie.*

- *Les raquettes nous appartiennent au travers de l'ASLB5. Elles sont en mauvais état. Leur rénovation est nécessaire, la reporter davantage serait plus coûteux en entretien et travaux futurs. L'entretien de la voirie de chaque raquette est à la charge des propriétaires des lots situés dans la raquette, et l'ASLB5 a la responsabilité de garantir le maintien de l'ensemble du domaine en bon état.*
- *Quelques parkings partagés apportent un peu de souplesse en complément du stationnement que chacun doit assurer sur sa parcelle. Ils ne sont pas aux dimensions des véhicules actuels et sont en mauvais état, il faut les agrandir et les rénover.*
- *Côté impair de l'avenue, certains accès communs requièrent rénovation et harmonisation.*
- *L'Avenue de Brigode fait l'objet d'un entretien onéreux chaque année. Il devient nécessaire de prévoir sa rénovation globale.*

*Nous engageons cette année la rénovation nécessaire de nos infrastructures voiries, 18.200 m<sup>2</sup>, construites il y a 1/2 siècle. La consolidation de ces travaux en un marché global nous permet d'en optimiser le coût (-30%) et la réalisation des travaux. La concrétisation de ce marché nécessite la validation des travaux 2023 sur chacune des raquettes. Nous ferons appel à votre responsabilité lors du vote en AG le 6 avril 2023.*

- *Phase 1 - rénovation des voiries raquettes, des parkings, de certains accès avenue - 8.600 m<sup>2</sup>  
366.300 euros TTC dont 211.000 euros à charge de 113 propriétaires - vote AG 6 avril 2023 - travaux 2023*
- *Phase 2 - rénovation voiries Avenue - 9.700 m<sup>2</sup>  
188.500 euros TTC à charge de l'ASLB5 - vote AG 6 avril 2023 - travaux calendrier à confirmer*